

**Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué
à la Sociét'halle (Av. de la Liberté 9)
le lundi 27 février 2023, à 19 h 30**

Ordre du jour

1. Appel
2. Déclarations de groupes
3. Procès-verbal N° 383 du 30 janvier 2023
4. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à l'acquisition de la parcelle N° 3341 aux Laives pour un montant de Fr. 324'285.—
5. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation de M. Léonard Paget intitulée : « Subventions pour les énergies renouvelables, montants trop faibles ? » (N° 1781 – IN 506)
6. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation de M. Mathieu Houmard intitulée : « Végétaliser la place de la gare ! » (N° 1783 – IN 507)
7. Transfert de la Commune de Moutier à la République et Canton du Jura, information du Conseil municipal
8. Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens
9. Communications
10. Questions orales
11. Divers

Affaires en suspens

- **N° 1784 – QU 407 | Délai de réponse : 10.02.2023**
Question écrite de M. Léonard Paget intitulée : « Décès extraordinaire du 9 septembre 2019 à la piscine de Moutier ». ***Une procédure est actuellement en cours. Aucune information ne peut être fournie actuellement. Le traitement de la question écrite sera repris par le Conseil municipal dès que l'avancement de ladite procédure le permettra.***
- **N° 1785 – IN 508 | Délai de réponse : 06.06.2023**
Interpellation du PCSI relative à la tarification du Centre de l'enfance
- **N° 1786 – MO 724 | Délai de réponse : 06.08.2023**
Motion du Centre portant sur une modification du Règlement scolaire.
- **N° 1787 – MO 725 | Délai de réponse : 06.08.2023**
Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant de faciliter le contact entre la population et les élu-es via une adresse de courriel. ***Motion déclarée recevable par le Bureau du Conseil de Ville sous la forme de la motion interne. Transformation demandée à l'auteur.***

Remarques

- Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site www.moutier.ch. Dans la barre de recherche principale, inscrire « **Documentation du Conseil de Ville** », puis cliquer sur le fichier concerné qui apparaît à l'écran (<https://moutier.ch/autorites/conseil-de-ville/documentation-des-seances-du-conseil-de-ville>).
- Vous trouverez en annexe les **dates des séances du Bureau et du Conseil de Ville pour l'année 2023**.
- Vous recevez, en annexe, la statistique 2022 « Mouvement de la population », pour information.

Moutier, le 6 février 2023

Au nom du Conseil de Ville

Le Président :

L'Adjointe au Chancelier :

J. Berthold

V. Simonin